



**Association francophone  
des aînés du  
Nouveau-Brunswick**

*Assemblée générale annuelle 2021*

*Réunion en virtuel par ZOOM  
et en présentiel  
Dieppe, NB*

**Le 18 septembre 2021**



**Assemblée générale annuelle 2021  
AGA hybride – en présentiel à l’Hôtel Wingate à Dieppe  
et en Virtuelle avec ZOOM  
Samedi 18 septembre 2021  
de 9h 00 à 12 h 00**

**Ordre du jour**

- 1. Mot de bienvenue du président**
- 2. Élection d’une présidence d’assemblée et d’une ou d’un secrétaire d’assemblée.**
- 3. Vérification du quorum par la présidence d’assemblée**
- 4. Directives et procédures de l’assemblée délibérante**
- 5. Présentation des membres du Conseil d’administration**
- 6. Adoption de l’ordre du jour de la réunion d’affaires**
- 7. Rapport du comité de mise en candidature**
- 8. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 12 septembre 2020**
- 9. Suivi au procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 12 septembre 2020**
- 10. Adoption des états financiers vérifiés**
- 11. Choix du vérificateur**
- 12. Rapport du président – Marcel Larocque**
- 13. Rapport du directeur général – Jules Chiasson**

- 14. Cotisation annuelle des membres**
- 15. Proposition du Conseil d'administration**
- 16. Ratification des décisions prises par le conseil d'administrations 2020-2021**
- 17. Remerciements aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat**
- 18. Élection des représentants des régions au sein du conseil d'administration et élection à la présidence 2020-2022**
- 19. Affaires nouvelles**
- 20. Mot de la fin par la présidence élue**
- 21. Levée de l'Assemblée**



## Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick

### Comité de mise en candidature - AGA 2021

#### Élection aux postes de membres du Conseil d'administration

Madawaska - \_\_\_\_\_, mandat de deux ans 2021-2023

Shédiac-Cap-Pelé – Line Godbout, mandat de deux ans 2021-2023

Restigouche Est – Thérèse Tremblay, mandat de deux ans 2021-2023

Grand-Sault – LaVallée - Jean-Paul Soucy, mandat de deux ans 2021-2023

Grand Tracadie/Néguac - Marie-Claire Ferron, mandat de deux ans 2021-2023

Kent Nord – Rogersville – Miramichi – Baie Ste Anne – Paul Demers, mandat de deux ans 2021-2023

#### Membres du CA qui doivent renouveler un autre mandat de deux ans 2021- 2023:

Diane Godin-Gionet, Roger Doiron

#### Membres du CA dont le mandat continue :

Marcel Larocque, Bernadette Landry, Yvon Thériault, Lucille Roy, Denise Boudreau, Norma Dubé

#### Membres du CA qui termine :

Samia Awad, Guy Lavigne (par intérim), Nicole Levesque, Claude G. Savoie, Joan Levesque, Richard Caissie

# **ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

## **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020 AGA Virtuelle via ZOOM tenue le samedi 12 septembre**

L'ouverture de la salle d'attente a lieu à 9h30. Avant l'ouverture de la réunion, Gilles Bourrassa donne aux participants les directives pour l'utilisation virtuelle pendant la réunion. La réunion débute à 10h00.

### **1. Mot de bienvenue de la présidente**

La présidente, Solange Haché, souhaite la bienvenue aux participants et souligne la particularité de la tenue de cette 20<sup>e</sup> assemblée générale annuelle qui se déroule via Zoom et avec un nombre restreint de membres. Madame Haché souligne aussi la participation de représentants de divers organismes qui collaborent avec l'AFANB.

Les activités spéciales pour souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire ont été annulées en raison de la situation Covid-19 et la présidente exprime le souhait que l'association aura d'autres opportunités de démontrer et de fêter la vitalité de l'AFANB

### **2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une ou d'un secrétaire d'assemblée.**

« Que Ghislaine Foulem agisse comme présidente d'assemblée. »

Roger Doiron/Gertrude Landry  
Adoptée

« Que Valada Doiron agisse comme secrétaire d'assemblée. »

Guy Lavigne/Jean-Claude Gervais  
Adoptée

### **3. Vérification du quorum par la présidente d'assemblée**

Ghislane Foulem, présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue aux 45 participants virtuels et confirme que le quorum est atteint. Elle précise que l'assemblée sera régie par les statuts et règlements de l'AFANB et le code Morin.

### **4. Directives et procédures de l'assemblée délibérante**

La présidente d'assemblée donne les directives pour la manière de procéder lors des interventions et des propositions. Elle informe qu'un enregistrement audio de la réunion sera fait pour faciliter la prise de notes et la révision au besoin par la secrétaire d'assemblée.

## **5. Présentation des membres du Conseil d'administration**

La présidente d'assemblée invite la présidente de l'AFANB à présenter les membres du conseil d'administration.

Samia Awad, administratrice, Restigouche Est;  
 Jacinthe Dubé, administratrice, Restigouche Ouest;  
 Gertrude Landry, administratrice, Grand Caraquet;  
 Nicole Levesque, administratrice, Grand-Sault - La Vallée;  
 Guy Lavigne, administrateur, Shediac - Cap-Pelé;  
 Bernadette Landry, administratrice, Dieppe - Moncton  
 Diane Godin-Gionet, administratrice, Shippagan – Lamèque - Miscou  
 Alda Poirier, administratrice, Kent Nord  
 Jean-Pierre Boudreau, administrateur, Fredericton – Saint-Jean  
 Roger Doiron, administrateur, Kent Sud

## **6. Adoption de l'ordre du jour de la réunion d'affaires**

« Que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2020 soit adopté tel que présenté sans ajout aux affaires nouvelles. »

Janine Renault/Roger Martin

Adoptée

## **7. Rapport du comité de mise en candidature**

Le rapport du comité de mises en candidature fut présenté par la présidente de l'AFANB au nom du comité consultatif de l'association qui formait le comité de mises en candidature.

### **Les personnes suivantes sont en élection pour un mandat de deux ans 2020-2022**

Chaleur            Denise Boudreau  
 Grand Caraquet - Yvon Thériault  
 Grand Tracadie - Néguaac - Claude Savoie  
 Madawaska - Joanne Levesque  
 Kent Nord - Richard Caissie  
 Kedgwick - St-Quentin - Lucille Roy  
 Shédiac - Cap-Pelé - Lucien Losier  
 Fredericton - Saint-Jean - Norma Dubé

### **Renouvellement d'un mandat de deux ans 2020-2022**

Dieppe - Moncton - Bernadette Landry

### **Membres du CA dont le mandat continue**

Samia Awad, Roger Doiron, Nicole Levesque et Diane Godin-Gionet

### **Nomination au poste de présidence**

Marcel Larocque

## **8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2019**

La présidente d'assemblée apporte la correction suivante : Après le point 11, il a été écrit « La levée de l'assemblée est déclarée à 12h05 ». Étant donné que la réunion se poursuivait en après-midi, il aurait fallu écrire « L'ajournement de l'assemblée se fait à 12h05. »

« Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2019 soit adopté avec la correction apportée. »

Barbara Losier/Bernadette Landry  
Adoptée

## **9. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2019**

La présidente invite le directeur général par intérim à présenter le suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2019. Jean-Luc Bélanger dépose son rapport.

« Que le dépôt du suivi au procès-verbal soit accepté tel que présenté. »

Gertrude Landry/Jean-Pierre Boudreau  
Adoptée

## **10. Rapport de la présidente – Solange Haché**

La présidente présente son rapport annuel. Elle termine son 2<sup>e</sup> mandat à la présidence et elle présente un bilan complet des activités du conseil d'administration de la dernière année. Elle élabore également sur les forces et défis de l'association. Madame Haché termine en remerciant le directeur général et les membres du conseil, particulièrement les membres du comité consultatif, qui ont donné de nombreuses heures de bénévolat. Ce fut un honneur et un plaisir pour elle d'avoir servi l'AFANB pendant les quatre dernières années.

« Que l'assemblée reçoive le rapport de la présidente tel que présenté. »

Samia Awad/Denise Boudreau  
Adoptée

## **11. Rapport du directeur général par intérim – Jean-Luc Bélanger**

La présidente d'assemblée invite le directeur général par intérim, Jean-Luc Bélanger, à présenter son rapport.

« Que l'assemblée reçoive le rapport du directeur général par intérim tel que présenté. »

Jacques Verge/Janine Renault  
Adoptée

## 12. Adoption des états financiers vérifiés

Jean-Pierre Boudreau, représentant du comité des finances, présente les états financiers vérifiés au 31 mars 2020.

« Que l'on adopte les états financiers vérifiés tels que présentés. »

Jean-Pierre Boudreau/Guy Lavigne  
Adoptée

## 13. Choix du vérificateur

« Que la firme Allain & Associés fasse la vérification des livres comptables de l'AFANB pour l'année 2020-2021. »

Jean-Pierre Boudreau/Jacinthe Dubé  
Adoptée

## 15. Cotisation annuelle des membres

« Que la cotisation de l'AFANB pour chacune des catégories de membres demeure la même pour l'année 2020-2021. »

Gertrude Landry/Francis Cormier  
Adoptée

## 16. Proposition du Conseil d'administration

Attendu que:

-le Nouveau-Brunswick est une des provinces où habitent le plus haut pourcentage de citoyens âgés dans sa population au Canada et au la proportion des personnes âgées continue à augmenter

- les personnes âgées souhaitent demeurer à domicile le plus longtemps possible;
- les personnes aidantes font partie intégrante des services de soutien à domicile, lesquels sont une priorité de l'AFANB;
- les personnes aidantes sont des personnes essentielles dans le continuum des soins et services aux personnes âgées, qu'elles soient chez elles, dans une résidence pour âgées ou à l'hôpital;
- la pandémie a démontré des situations pressantes dans ce domaine;

Il est proposé que le dossier des personnes aidantes piloté par l'AFANB soit un des dossiers prioritaires de l'organisme et que l'AFANB prenne tous les moyens à sa disposition pour continuer à jouer son rôle de chef de file dans ce dossier et se faire reconnaître comme expertise incontournable auprès des autorités gouvernementales et de la population.

Yvon Thériault/Guy Lavigne  
Adoptée

## **17. Ratification des décisions prises par le conseil d'administrations 2019-2020**

« Que les décisions prises par le conseil d'administration 2019-2020 soient ratifiées telles que présentées dans le document expédié aux membres. »

Jacques Verge/Guy Lavigne  
Adoptée

## **18. Remerciements aux membres du conseil d'administration qui terminent leur mandat**

La présidente remercie 6 membres du CA qui terminent leur mandat ou qui ne siégeront plus au sein du conseil d'administration :

- Guy Lavigne (Shédiac – Cap Pelé) et Jacinthe Dubé (Kedgwick - St-Quentin) qui terminent 2 mandats de deux ans
- Jean-Pierre Boudreau (Fredericton – Saint-Jean) et Jean-Guy Bossé (Madawaska) qui terminent un mandat de deux ans
- Gertrude Landry (Grand Caraquet) et Alda Poirier (Miramichi – Rogersville) qui ont décidé de ne pas poursuivre leur mandat pour des raisons personnelles

Elle remercie d'autres personnes qui ont aidé à la tenue de la présente AGA : les deux techniciens, la présidente d'assemblée Ghislaine Foulem, la secrétaire de réunion Valada Doiron et naturellement les 45 membres qui ont assisté à cette AGA particulière.

Madame Bernadette Landry présente de chaleureux remerciements à madame Solange Haché, première femme présidente de l'AFANB, pour l'énergie, le temps et le travail énorme qu'elle a fait pour l'association, ceci avec beaucoup de souplesse et dans plusieurs contextes nouveaux et compliqués. Elle remercie aussi Jean-Luc Bélanger pour son travail comme directeur général et les autres membres du CA pour leur dynamisme et leur chaleur.

Madame Solange Haché termine son poste à la présidence mais siègera au conseil d'administration en tant que présidente sortante pour la prochaine année autre année.

« Que l'assemblée offre les remerciements aux membres sortants. »

Janine Renault/Roger Martin  
Adoptée

## **19. Élection des représentants des régions au sein du conseil d'administration et élection à la présidence 2020-2022**

« Que Ghislaine Foulem agisse comme présidente d'élection. »

Roger Doiron/Lionel Arseneault  
Adoptée

La présidente d'élection, Ghislaine Foulem, invite madame Solange Haché à présenter le rapport du comité de mise en candidature et de procéder aux élections. Le conseil consultatif a agi comme comité de mise en candidature.

**Les personnes suivantes sont élues pour un mandat de deux ans 2020-2022.**

Chaleur - Denise Boudreau  
 Grand Caraquet - Yvon Thériault  
 Grand Tracadie – Néguaac - Claude Savoie  
 Madawaska - Joanne Levesque  
 Kent Nord - Richard Caissie  
 Kedgwick – St-Quentin- Lucille Roy  
 Shediac – Cap Pelé - Lucien Losier  
 Fredericton – Saint-Jean - Norma Dubé

**Renouvellement d'un mandat de 2 ans 2020-2022**

Dieppe-Moncton - Bernadette Landry

**Membres du CA dont le mandat continue**

Roger Doiron, Samia Awad, Nicole Levesque et Diane Godin-Gionet

**La présidente d'élection invite monsieur Marcel Larocque, seul candidat à la présidence, à se présenter aux participants.**

Monsieur Larocque donne un bref aperçu de ses accomplissements comme travailleur dans le domaine de l'éducation ainsi que membre de différents organismes. Il parle aussi de ses intérêts personnels et se dit prêt à offrir le meilleur comme président de l'AFANB s'il est élu.

Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, monsieur Marcel Larocque est élu par acclamation à la présidence de l'AFANB pour un mandat de deux ans 2020-2022.

« Que les personnes dont les noms sont identifiés ci-haut plus Marcel Larocque, président, et Solange Haché, présidente sortante, composent le conseil d'administration de l'AFANB pour l'année 2020-2021. »

Gertrude Landry/Francis Cormier  
 Adoptée

**21. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle

**22. Mot de la fin par la présidence élue**

Le nouveau président élu, Marcel Larocque, s'adresse aux participants. Il dit avoir cherché à connaître l'association avant d'accepter sa mise en candidature. L'accueil reçu de Jean-Luc Bélanger et de Solange Haché l'ont motivé à s'impliquer dans une organisation qu'il a intérêt à découvrir encore plus. Il se dit très enthousiaste de se joindre à l'organisation et de travailler avec les membres du CA.

**23. Levée de l'Assemblée**

La présidente d'assemblée, Ghislaine Foulem, remercie les membres pour leur participation et demande une proposition pour la levée de la réunion.

Gertrude Landry propose la levée de la réunion à 11h52.

---

Solange Haché, présidente

---

Valada Doiron, secrétaire d'assemblée

**Annexe A –****Priorités 2019-2020 de l'AFANB**

Voici les priorités que nous avons apportées à l'attention du gouvernement en 2018-2019 mais qui sont restées sans résultat. Nous continuerons cependant à faire des démarches dans ce sens auprès des instances gouvernementales.

1. Réclamer la création d'un conseil provincial des aînés, indépendant du gouvernement, financé par des fonds publics;
2. Demander le retour au secteur public de l'Extra-mural et d'Ambulances N.-B., sous la gouvernance des deux régies de la santé, Horizon et Vitalité;
3. Demander la mise en œuvre des 75 recommandations du rapport du Conseil du vieillissement du Nouveau-Brunswick;
4. Recommander au gouvernement de créer une charte des droits des aînés;
5. Recommander la mise sur pied de guichets uniques dans les régions et les communautés francophones afin d'offrir un service de soutien à domicile plus adéquat;
6. Demander au gouvernement des programmes offrant des ressources humaines et financières pour soutenir les proches aidants;
7. Continuer de demander au gouvernement que le Bureau du défenseur aux aînés ait plus de ressources humaines et financières afin de pouvoir donner les services nécessaires aux aînés;
8. Dénoncer la privatisation des foyers de soins dans notre province et promouvoir la gestion communautaire de ces foyers;
9. Appuyer le rapport de la Coalition en santé nationale pour un programme universel de médicaments;
10. Appuyer Égalité santé en français dans ses démarches pour que de la régie de santé Vitalité soit dirigée par un conseil d'administration élu au suffrage populaire, et que celui-ci assure la pleine gestion de l'organisme. L'embauche de la direction générale de la Régie relèverait également du conseil d'administration;
11. Poursuivre les démarches pour l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé;
12. Réclamer l'adoption par le gouvernement d'une loi fixant le salaire minimum à 15 \$ l'heure d'ici trois ans;
13. Demander que le taux de base de l'aide sociale soit augmenté de 13 % en 2019-2020 pour les bénéficiaires aptes au travail, et de 5% pour les autres bénéficiaires, et que ce taux soit indexé à l'inflation par la suite;
14. Demander au gouvernement d'adopter une politique sur le vieillissement ainsi que les services qui en découlent.



**Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick**  
**Suivi des résolutions de l'AGA 2020**

<b>Résolutions</b>	<b>Suivi</b>
<p>Il est proposé que le dossier des personnes aidantes piloté par l'AFANB soit un des dossiers prioritaires de l'organisme et que l'AFANB prenne tous les moyens à sa disposition pour continuer à jouer son rôle de chef de file dans ce dossier et se faire reconnaître comme expertise incontournable auprès des autorités gouvernementales et de la population.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nous avons un projet pilote avec un volet formation et un volet recherche avec l'UdeM et l'UNB pour identifier les besoins des personnes proches aidantes.</li> <li>2. Au cours de l'année, la coordination du projet, assumée par Lise Mazerolle, a été offert à Julie Caissie.</li> <li>3. Julie Caissie, PhD, EFI, professeure en études familiales, coordonne ce projet de recherche, avec l'aide et l'appui de Jolaine Thomas et Julie Spence.</li> <li>4. 18 personnes proches aidantes de la région de Chaleur participaient à ce projet de recherche au début.</li> <li>5. Un comité consultatif a été mis sur pied pour suivre l'évolution du projet et faire des recommandations. Le comité s'est rencontré trois fois au cours de l'année.</li> </ol>

	<ol style="list-style-type: none"><li>6. Un rapport mi-étape du projet a déjà été présenté au Comité consultatif et le rapport final devrait être déposé à la fin octobre 2021.</li><li>7. Un communiqué de presse sur la raison d'être et l'évolution du projet va être diffusé d'ici la fin septembre 2021.</li><li>8. Le travail va continuer en vue de trouver des programmes et services de soutien pour les personnes proches aidantes francophones du NB.</li></ol>
--	--

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

MONCTON, N.-B.

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2021

## TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
Annexe I à l'état des résultats	6
Annexe II à l'état des résultats	7
Annexe III à l'état des résultats	7
Annexe IV à l'état des résultats	8
Annexe V à l'état des résultats	8
Annexe VI à l'état des résultats	9
Annexe VII à l'état des résultats	9
Annexe VIII à l'état des résultats	10
Annexe IX à l'état des résultats	10
Annexe X à l'état des résultats	11
Annexe XI à l'état des résultats	11
Annexe XII à l'état des résultats	12
Annexe XIII à l'état des résultats	12
Annexe XIV à l'état des résultats	13
Annexe XV à l'état des résultats	13
Annexe XVI à l'état des résultats	13
État des flux de trésorerie	14
Notes complémentaires	15 - 19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc.,

**Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences possible du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc. au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme un bon nombre d'organismes sans but lucratif, l'association tire des produits provenant des cotisations des membres. Puisque certaines cartes de membres sont envoyées directement aux différents Clubs de l'âge d'or et que l'argent est remise par ces derniers à l'association sans retourner les cartes non vendues, il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si toutes les cotisations ont été comptabilisées. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc. à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick Inc. ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc. à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick inc. à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton, N.-B.

*Allain & Associés*

ALLAIN & ASSOCIÉS

le 31 août 2021

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

84, rue Brandon, Moncton, NB E1C 7E9 | Tél. : (506) 382-3795 | Téléc. : (506) 382-1438  
123, blvd. Irving, Unité 4, Bouctouche, NB E4S 3K2 | Tél. : (506) 955-1098 | Téléc. : (506) 955-9297  
www.allainassociates.ca

*\*Services fournis par Allain Nadeau St-Pierre C.P. Inc.*

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

BILAN

AU 31 MARS 2021

ACTIF

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	563 132 \$	182 143 \$
Encaisse - épargne	46 185	46 162
Débiteurs	-	85 685
Taxe de vente harmonisée à recevoir	10 043	12 206
Frais payés d'avance	<u>5 887</u>	<u>4 905</u>
	625 247	331 101
Immobilisations corporelles (note 4)	2 068	2 954
Immobilisations incorporelles (note 5)	<u>8 100</u>	<u>7 331</u>
	<u><u>635 415</u></u> \$	<u><u>341 386</u></u> \$

PASSIF

PASSIF A COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	10 647 \$	5 763 \$
Subvention de fonctionnement reportés (note 6)	<u>546 475</u>	<u>288 431</u>
	<u>557 122</u>	<u>294 194</u>

SOLDES DE FONDS

Non grevés d'affectation reçus lors de l'incorporation (note 7)	1 366	1 366
Non grevés d'affectation	<u>76 927</u>	<u>45 826</u>
	<u>78 293</u>	<u>47 192</u>
	<u><u>635 415</u></u> \$	<u><u>341 386</u></u> \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

..... Administrateur

..... Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>Produits</b>		
Patrimoine canadien - programmation	90 000 \$	90 000 \$
Cotisations des membres	21 759	42 498
Commanditaires	7 500	10 000
Projet étudiant	1 374	3 596
Autres produits	8 891	10 928
	<u>129 524</u>	<u>157 022</u>
<b>Charges</b>		
Amortissement	886	1 266
Salaires et bénéfices marginaux	105 719	98 076
Frais de réunion (annexe I)	7 009	27 427
Honoraires - Présidente	3 900	3 300
Hébergement et voyages (annexe I)	830	6 402
Publicité et promotion	4 851	10 833
Location de bureau et salle	10 746	12 873
Télécommunications	3 905	4 317
Fournitures de bureau	8 580	7 342
Publication de la revue et livraison	-	6 206
Cotisations et associations	434	1 057
Assurances	2 013	1 875
Honoraires professionnels (annexe I)	7 108	6 615
Intérêts et frais bancaires	517	657
Divers	-	125
Site web et informatique	1 161	1 210
Dépenses pour les Jeux de l'Acadie 50 plus payées par l'Association	-	9 355
Dépenses pour Cœur d'Artiste payées par l'Association	-	10 938
Dépenses allouées aux projets	<u>(59 236)</u>	<u>(56 342)</u>
	<u>98 423</u>	<u>153 532</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les projets</b>	<b>31 101 \$</b>	<b>3 490 \$</b>
Rendez-vous Mieux-être 50 plus (annexe II)	-	-
Jeux de l'Acadie 50 plus (annexe III)	-	-
Municipalité et Communauté amie des aînés (annexe IV)	-	-
Table de concertation provinciale des francophones de 50 plus (annexe V)	-	-
CBDC Activités (annexe VI)	-	-
Programme nouveaux horizons pour les aînés (annexe VII)	-	-
L'inclusion sociale des aînés francophones en situation minoritaire (annexe VIII)	-	-
Cœur d'artiste Covid-19 (annexe IX)	-	-
Aînés au cœur des communautés (annexe X)	-	-
Nouveau Horizon Proches aidants Covid-19 (annexe XI)	-	-
Cœur d'artiste (annexe XII)	-	-
Alliance des femmes (annexe XIII)	-	-
Budget complémentaire (annexe XIV)	-	-
CBDC Table de concertation (annexe XV)	-	-
Immigration francophone (annexe XVI)	-	-
	<u>31 101 \$</u>	<u>3 490 \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>SOLDE, au début de l'exercice</b>	45 826 \$	42 336 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>31 101</u>	<u>3 490</u>
<b>SOLDE, à la fin de l'exercice</b>	<u><u>76 927</u></u> \$	<u><u>45 826</u></u> \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE I À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>FRAIS DE RÉUNION</b>		
Comité	3 115 \$	1 955 \$
Conseil d'administration	548	8 338
Assemblée générale annuelle	<u>3 346</u>	<u>17 134</u>
	<u><b>7 009</b></u> \$	<u><b>27 427</b></u> \$
<b>HÉBERGEMENT ET VOYAGES</b>		
Présidente	367 \$	1 622 \$
Directeur	463	3 075
Autres	<u>-</u>	<u>1 705</u>
	<u><b>830</b></u> \$	<u><b>6 402</b></u> \$
<b>HONORAIRES PROFESSIONNELS</b>		
Services informatiques	183 \$	2 638 \$
Divers	2 840	-
Audit	<u>4 085</u>	<u>3 977</u>
	<u><b>7 108</b></u> \$	<u><b>6 615</b></u> \$

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE II À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - RENDEZ-VOUS MIEUX-ETRE 50 PLUS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>66 231</u> \$	<u>74 224</u> \$
<b>CHARGES</b>		
Honoraires	6 075	14 505
Salaires	6 522	9 776
Frais de déplacement	495	15 170
Frais de bureau	908	9 442
Publicité	12 602	13 831
Diffusion et production	28 379	-
Frais d'administration du projet	<u>11 250</u>	<u>11 500</u>
	<u>66 231</u>	<u>74 224</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

ANNEXE III À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - JEUX DE L'ACADIE 50 PLUS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>-</u> \$	<u>5 248</u> \$
<b>CHARGES</b>		
Salaires et bénéfices	-	416
Honoraires	-	395
Frais de bureau	-	100
Frais d'administration du projet	<u>-</u>	<u>4 337</u>
	<u>-</u>	<u>5 248</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE IV À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - MUNICIPALITÉ COMMUNAUTÉ AMIE DES AINES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>27 957</u> \$	<u>57 657</u> \$
<b>CHARGES</b>		
Salaires et bénéfices	15 784	19 552
Honoraires	-	511
Frais de déplacement	-	11 730
Frais de bureau	931	1 547
Frais d'administration du projet	9 000	9 000
Location de salle	1 000	1 100
Promotion	1 168	3 602
Divers	74	1 615
Évaluation	<u>-</u>	<u>9 000</u>
	<u>27 957</u>	<u>57 657</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

ANNEXE V À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - PROCHES AIDANTS PPAS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>89 336</u> \$	<u>11 952</u> \$
<b>CHARGES</b>		
Honoraires	29 428	9 136
Déplacement et hébergement	1 787	181
Salaires	54 278	2 496
Frais de bureau	1 311	-
Promotion	395	-
Coûts opérationnels	<u>2 137</u>	<u>139</u>
	<u>89 336</u>	<u>11 952</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE VI À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - CBDC ACTIVITÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>13 729</u> \$	<u>-</u> \$
<b>CHARGES</b>		
Coût opérationnel	540	-
Honoraires	4 859	-
Frais d'administration	2 100	-
Frais de bureau	221	-
Publicité et promotion	2 481	-
Déplacement et hébergement	75	-
Salaires	<u>3 453</u>	<u>-</u>
	<u>13 729</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

ANNEXE VII À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR  
LES AÎNÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>-</u> \$	<u>21 760</u> \$
<b>CHARGES</b>		
Déplacement et hébergement	-	909
Salaires	-	14 144
Coûts opérationnels	-	1 856
Publicité et promotion	-	1 101
Frais d'administration du projet	<u>-</u>	<u>3 750</u>
	<u>-</u>	<u>21 760</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE VIII À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - VERS L'INCLUSION SOCIALE DES AÎNÉS  
FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	96 760 \$	23 871 \$
<b>CHARGES</b>		
Déplacement et hébergement	998	3 197
Salaires	48 637	7 280
Location de salle	2 515	480
Fourniture de bureau	10 452	2 320
Promotion	7 481	45
Honoraires	2 046	100
Adhésion et cotisation	5 556	-
Frais d'administration du projet	19 075	10 449
	<u>96 760</u>	<u>23 871</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

ANNEXE IX À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - CŒUR D'ARTISTE - COVID-19

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	20 014 \$	-
<b>CHARGES</b>		
Coût opérationnel	960	-
Promotion	2 169	-
Honoraires	10 324	-
Frais d'administration	5 340	-
Fourniture de bureau	1 221	-
	<u>20 014</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE X À L'ÉTAT DES RESULTATS - AÎNÉS AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>9 506 \$</u>	<u>10 586 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Honoraires	-	225
Salaires	5 480	3 328
Coût opérationnel	750	-
Fourniture de bureau	-	244
Publicité et promotion	-	2 310
Déplacement et hébergement	67	1 143
Frais d'administration du projet	<u>3 209</u>	<u>3 336</u>
	<u>9 506</u>	<u>10 586</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ANNEXE XI À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - NOUVEAU HORIZON PROCHES AIDANTS COVID-19

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>14 041 \$</u>	<u>- \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Honoraires	5 609	-
Frais d'administration	3 750	-
Fourniture de bureau	155	-
Publicité et promotion	<u>4 527</u>	<u>-</u>
	<u>14 041</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE XII À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - CŒUR D'ARTISTE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>3 296 \$</u>	<u>27 653 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Coût opérationnel	454	2 471
Honoraires	2 042	10 154
Divers	800	-
Frais d'administration	-	7 368
Publicité et promotion	-	5 702
Déplacement et hébergement	<u>-</u>	<u>1 958</u>
	<u>3 296</u>	<u>27 653</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ANNEXE XIII À L'ÉTAT DES RÉSULTATS - ALLIANCE DES FEMMES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>32 134 \$</u>	<u>7 847 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Honoraires	160	3 233
Coût opérationnel	1 526	-
Frais d'administration	4 012	2 670
Fourniture de bureau	855	-
Publicité et promotion	388	484
Salaires	24 114	-
Déplacement et hébergement	<u>1 079</u>	<u>1 460</u>
	<u>32 134</u>	<u>7 847</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ANNEXE XIV A L'ETAT DES RÉSULTATS - BUDGET COMPLÉMENTAIRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>9 090 \$</u>	<u>11 997 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Coût opérationnel	2 102	1 174
Honoraires	2 225	9 153
Fourniture de bureau	2 133	1 344
Salaires	2 630	-
Déplacement et hébergement	<u>-</u>	<u>326</u>
	<u>9 090</u>	<u>11 997</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ANNEXE XV A L'ETAT DES RÉSULTATS - CBDC TABLE DE CONCERTATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>1 500 \$</u>	<u>- \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'administration	<u>1 500</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ANNEXE XVI A L'ETAT DES RÉSULTATS - IMMIGRATION FRANCOPHONE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	<u>28 727 \$</u>	<u>- \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires	<u>28 727</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AÎNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>RENTRÉES DE FONDS</b>		
Subventions gouvernementales	846 168 \$	341 248 \$
Cotisation des membres	23 015	50 887
Commanditaire	7 500	10 000
Autres revenus	8 891	10 928
Remboursement de la taxe de vente harmonisés	12 206	12 686
	<u>897 780</u>	<u>425 749</u>
<b>SORTIES DE FONDS</b>		
Salaires et charges sociales	295 344	155 068
Autres dépenses d'exploitation	210 612	260 577
Paiement de la taxe de vente harmonisée	10 043	12 206
Acquisition d'un système de gestion des membres	769	1 118
	<u>516 768</u>	<u>428 969</u>
Excédent (insuffisance) des rentrées par rapport aux sorties	381 012	(3 220)
Trésorerie et équivalent de trésorerie, au début	<u>228 305</u>	<u>231 525</u>
Trésorerie et équivalent de trésorerie, à la fin	<u>609 317 \$</u>	<u>228 305 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		
Encaisse	563 132 \$	182 143 \$
Encaisse - épargne	46 185	46 162
	<u>609 317 \$</u>	<u>228 305 \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

## NOTES COMPLEMENTAIRES

LE 31 MARS 2021

### 1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'association est constitué en vertu de la *Loi sur les sociétés du Nouveau-Brunswick*. L'association est sans capital-actions et n'émet pas d'actions selon les lettres patentes du 17 avril 2001, et est un organisme sans but lucratif, exonéré d'impôt sur les revenus au sens de la *Loi de l'impôts sur le revenu*.

Le mandat de l'association est de regrouper les aînées et aînés francophones afin de favoriser la promotion et la défense de leurs droits et intérêts, de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

#### **Constatation des produits**

L'association utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon la comptabilité par fonds affectés, les apports (subventions) affectés grevés d'affectations externes sont constatés dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels l'association ne présente pas de fonds d'affecté correspondant doivent être comptabilisés dans le fonds général selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation, sont constatés comme produits du fonds général.

L'association comptabilise les subventions lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'adhésion sont constatés à titre de produits du fond général lorsqu'ils sont perçus.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### **Utilisation d'estimation**

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basés par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'association, il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation des instruments financiers*

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actifs, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.



ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

NOTES COMPLEMENTAIRES

LE 31 MARS 2021

**5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	<b>2020</b>		<b>2019</b>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Base de donnée	<u>8 100</u> \$	<u>-</u> \$	<u>8 100</u> \$	<u>7 331</u> \$

Une base de donnée d'une valeur de 8 100 \$ n'est pas amorti parce qu'elle est en cours de développement.

**6. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT REPORTÉE**

La subvention de fonctionnement reportée qui est présentée dans le fonds général représente un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice suivant. Les variations survenues dans le solde de cette subvention de fonctionnement reportée sont les suivantes:

	<b><u>2021</u></b>	<b><u>2020</u></b>
Solde d'ouverture	288 431 \$	207 888 \$
Moins: Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(188 882)	(173 245)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>446 926</u>	<u>253 788</u>
Solde de clôture	<b><u>546 475</u></b> \$	<b><u>288 431</u></b> \$

Les subventions de fonctionnement reportée sont affectées aux projets suivants :

Rendez-vous mieux être 50 plus	33 784 \$	25 015 \$
Jeux de l'Acadie 50 plus	31 664	31 664
Municipalité et Communauté amie des aînés	104 793	2 749
Proches aidants NH	-	3 240
Proches aidants PPAS	208 631	134 956
Proches aidants Covid-19	10 959	-
Actifs et en santé, partenaires de nos communautés	1 028	6 879
Immigration francophone 50 ans et plus	(3 628)	-
Cœur d'artiste	21 236	24 532
Cœur d'artiste - Covid-19	30 729	-
Aînés au cœur des communauté	15 544	3 655
Inclusion sociale aînés	76 193	45 788
CBDC Restigouche - Activités	2 476	-
CBDC - Table de concertation	8 500	-
Alliance des femmes	<u>4 566</u>	<u>9 953</u>
	<b><u>546 475</u></b> \$	<b><u>288 431</u></b> \$

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

LE 31 MARS 2021

**7. ACTIFS NETS REÇUS LORS DE L'INCORPORATION**

Le 17 avril 2001, les actifs nets de l'Association acadienne et francophone des ainées et ainés du Nouveau-Brunswick inc. ont été transférés à la nouvelle corporation. Les détails de ce transfert sont comme suit:

Encaisse	43	\$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	2 337	
Comptes fournisseurs et frais courus	<u>(1 014)</u>	
Actifs nets reçus lors de l'incorporation	<u><u>1 366</u></u>	\$

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque et concentrations**

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'association aux risques au 31 mars 2021.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créanciers.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES AINES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

LE 31 MARS 2021

**9. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT**

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'incidence globale de ces événements sur l'association et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

## Rapport moral

Présidence de l'AFANB - Année 2020-2021

Mesdames, Messieurs,

Juillet 2020... Je reçois un appel fort sympathique m'invitant à considérer la présidence de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Frais et dispos après déjà deux grosses semaines de retraite à la suite d'une carrière de 34 ans en enseignement, je dis : « OUI » !

Septembre 2021... Me voilà déjà à vous présenter mon rapport moral après une année fort remplie par les exigences de ce nouveau défi.

Dès le début, j'ai remarqué que l'équipe de l'AFANB était très soudée, dynamique, dévouée et toujours prête à s'engager afin de faire une différence significative pour que tous les aînés francophones puissent continuer à s'épanouir dans les meilleures conditions possibles et surtout dans une dignité tellement méritée.

Au-delà du conseil d'administration, de l'équipe du bureau et des contractuels, j'ai toujours pu compter sur l'appui inconditionnel de quelques personnes avec lesquelles j'ai eu des échanges réguliers qui m'ont permis de mieux saisir les enjeux et surtout déterminer quelles seraient les meilleures approches pour faire avancer nos dossiers et ce dans le plus pur respect de notre mission.

Je me permets d'abord de faire un clin d'œil à Solange Haché, complice de longue date qui a su me guider avec conviction. Son expertise est et sera toujours un atout pour notre association. Merci Solange!

Jean-Luc Bélanger, DG par intérim mais à qui je préfère plutôt accorder le titre de DG à l'infini... Merci Jean-Luc pour tous tes conseils et surtout ton partage de connaissances. Je suis tellement choyé d'avoir pu participer hier soir à la présentation du Prix Willie-Lirette que le conseil d'administration, à l'unanimité, tenait à te remettre cette année en guise de la reconnaissance absolue pour toute ton implication auprès de la population, toutes tranches d'âge confondues.

Depuis avril, j'ai maintenant le privilège de côtoyer notre nouveau directeur général, Jules Chiasson, sur une base très très régulière. Jules a su s'approprier rapidement les dossiers de l'Association et c'est vraiment impressionnant de le voir patauger allègrement dans tout ça. En bon acadien du Cap-Breton, ce n'est pas un vent du large qui va lui faire peur.

Toute une année !!! L'AFANB a été très présente et active face aux enjeux de la société acadienne. À titre informatif, j'ai participé à environ 44 entrevues depuis septembre dernier et comme vous avez pu le voir, mes collègues DG, en ont également fait un nombre impressionnant. Cette crédibilité que l'AFANB a su gagner au cours des ans est remarquable, nous sommes souvent

appelés à réagir et présenter notre vision. Comme quoi, la « sagesse » des aînés est toujours d'actualité et recherchée.

L'Association a également présenté trois mémoires soit un premier sur la réforme de la santé, un deuxième sur la révision des langues officielles et le dernier sur la réforme de la gouvernance municipale. Il y eut beaucoup de rencontres avec les partenaires, les politiciens et politiciennes. J'ai noté pas moins de 42 réunions officielles avec les différents partenaires et des entretiens avec 26 politiciens et politiciennes et parfois, plusieurs rencontres avec la même personne.

Ah oui, en parallèle avec tout ce lobbying, les affaires régulières de l'AFANB se sont poursuivies. D'ailleurs, là encore, j'ai pu participer à 35 réunions d'affaires avec les différents corps décisionnels tant au niveau provincial que national et à 42 rencontres d'affaires avec les comités de l'Association et les contractuels.

Pandémie, vaccination, réseau des proches aidants, foyers de soins, financement, manque de personnel, services en français, dignité, voilà les grands thèmes qui ont occupé mon quotidien. Afin de changer un peu la routine, j'ai également tenté de faire valoir l'énorme contribution que les aînés apportent à la société tout aussi bien dans les volets artistiques, sociaux, communautaires, qu'économiques. Nous ne sommes pas seulement des utilisateurs de services, nous faisons toujours partie de la force vive qui s'implique et milite pour la défense de nos droits et nous assurer que les grands décideurs prennent en considération nos revendications.

Que nous réserve la prochaine année ? Vous serez sans doute en accord avec moi que ce ne sera pas plus relaxe. Il nous faudra continuer d'être à l'affût des orientations qui seront prises en relation avec les trois mémoires présentés. Également, l'AGA devra adopter sous peu les grands thèmes sur lesquels votre association devra être très vigilante et active. Entre autres, le sort réservé aux aînés dans les foyers de soin est très préoccupant, la formation et la rétention du personnel soignant présentent également plusieurs défis. Du côté de l'Association, l'heure est venue de se doter d'un nouveau Plan stratégique et de regarder les modes de fonctionnement de l'organisme.

La pandémie nous a plongé dans un « nouveau » monde. Il nous a fallu être créatif à bien des égards. J'espère sincèrement que les efforts déployés au cours des 18 derniers mois nous auront permis de nous doter d'outils appropriés pour faire face à des situations du genre. Vivement le retour au « présentiel » sous un format plus sécuritaire sans doute à ce que nous avons connu jusqu'à maintenant. Il me tarde d'aller à la rencontre de nos membres pour les féliciter de leur résilience et pour discuter de leurs besoins réels.

J'ai confiance à notre Association et à tous ses acteurs et actrices. Merci !!!

Marcel Larocque  
Président

## **Rapport annuel du directeur général Du 5 avril 2021 au 18 septembre 2021**

Comme vous le savez tous, j'ai commencé à travailler pour l'AFANB le 5 avril 2021. Mon rapport écrit est assez bref étant donné que je vais faire une présentation PowerPoint des différents projets de l'AFANB à l'AGA.

Je dois remercier Jean-Luc Bélanger qui a occupé le poste de directeur général par intérim pour une x<sup>ième</sup> fois de septembre 2020 à avril 2021. Son dévouement, sa connaissance des dossiers, sa sagesse et son calme habituel ont permis à l'AFANB de continuer à progresser malgré la pandémie.

Je veux aussi remercier le président, Marcel Larocque, qui lui aussi ne compte pas son temps pour faire avancer les dossiers de l'AFANB. Notre président est toujours disponible pour se prêter à des entrevues avec les médias sur les dossiers qui touchent les aînés du N.-B. Il est présent partout... aux réunions des divers comités, aux rencontres de relations publiques, aux rencontres régulières avec le directeur général et même à l'occasion aux rencontres avec les employés. Les tâches du DG sont plus agréables à accomplir à cause de l'appui et du soutien du président... et toujours avec le sourire et la bonne humeur!

### **Les grandes lignes de mon rapport :**

- Les mois d'avril et mai ont été des mois d'apprentissage et de formation sur les dossiers, les enjeux et l'administration de l'AFANB. J'avais un professeur hors pair pour me guider dans cette formation, Jean-Luc Bélanger.
- En plus de la gestion des dossiers, la réforme sur la santé a occupé beaucoup de mon temps. J'ai participé à 13 des 15 sessions de consultation de la ministre de la Santé, Dorothy Shepherd. L'AFANB a présenté un mémoire sur la réforme de la santé que vous pouvez consulter sur le site Internet de l'AFANB : <http://afanb.org/>
- Il y a eu trois rencontres en présentiel avec les contractuels (deux pour le projet proches aidants), deux en virtuel, sans compter les nombreuses rencontres avec une partie des contractuels selon les dossiers et les projets.
- Les relations avec les autres organismes sont très importantes pour faire avancer les dossiers de l'AFANB et promouvoir le mieux-être des aînés. J'ai eu plusieurs rencontres avec des représentants de la Société de l'Acadie du N.-B., l'Association francophone des municipalités du N.-B., Égalité santé en français, l'Association des artistes acadiens professionnels du N.-B., la Coalition pour l'équité salariale, le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B., la Société santé et mieux-être en français du N.-B., la Fédération des jeunes francophones du N.-B., CAFi du Grand Moncton et j'en passe. Il

existe actuellement une très bonne collaboration entre les organismes francophones et acadiens du N.-B. et l'AFANB est très fier de pouvoir compter sur l'appui de ces organismes pour faire avancer les dossiers qui touchent de près les aînés.

- J'ai organisé, avec l'aide des employés contractuels, une table ronde virtuelle sur la bienveillance envers les aînés le 15 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés. 70 personnes ont participé à cette table ronde et on a demandé à l'AFANB de poursuivre une action pour contrer la maltraitance envers les aînés. Un comité d'action sur la bienveillance envers les aînés a été mis sur pied et nous avons déjà eu quelques rencontres.
- La réforme de la gouvernance locale a aussi pris de l'importance. J'ai participé à une session de consultation publique avec le ministre Daniel Alain et à plusieurs rencontres avec l'AFMNB et à une rencontre entre le ministre Alain et des représentants d'organismes acadiens provinciaux. Nous avons présenté un mémoire au ministre Alain, que vous pouvez également trouver sur le site Internet de l'AFANB.
- Malgré la pandémie, la représentation de l'AFANB au niveau national s'est poursuivie à la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada. J'ai participé à quelques rencontres des directeurs généraux des associations provinciales des aînés ainsi qu'à plusieurs rencontres de comités sur l'âgisme, les Sentinelles entre aînés et Connectaînés.
- J'ai aussi participé à plusieurs rencontres avec la SANB sur la réforme de la Loi sur les langues officielles. Nous avons rencontré les deux commissaires, et nous avons rédigé un mémoire que nous avons présenté aux commissaires et que vous pouvez trouver sur le site Internet de l'AFANB.
- Au niveau des communications, j'ai rédigé une dizaine de communiqués de presse depuis mon arrivée à l'AFANB et j'ai accordé autant d'entrevues et même plus aux divers médias. Nous publions des annonces régulièrement dans l'Acadie Nouvelle et elles sont aussi affichées sur notre page Facebook.
- J'ai entretenu les contacts avec nos commanditaires Desjardins, Goguen Champlain, UNI Coopération Financière et l'Acadie Nouvelle. Nous avons reçu une bonne nouvelle d'UNI Coopération Financière, qui a doublé sa contribution de 7,500\$ à 15,000\$.
- Nous avons eu quatre réunions du Conseil d'administration depuis que je suis au poste de la direction générale. En plus, j'ai participé à plus d'une dizaine de réunions de comités de l'AFANB, soit le Comité des finances, le Comité consultatif, le Comité de recrutement, le Comité de santé et de mieux-être des aînés, le Comité d'action sur la bienveillance envers les aînés, le Comité linguistique et Comité des Jeux de l'Acadie 50+.

- La gestion des divers projets de l'AFANB : MADA, Proches aidants, Immigration, Jeux de l'Acadie 50+, Inclusion sociales, Connectaînés, Impact aînés, Cœur d'artistes, JAM et J'écoute 50+ FM comprend des rencontres régulières avec les comités de ces projets et les contractuels.
- J'ai mis sur pied trois équipes de golf, composées de membres de l'AFANB et de représentants de nos commanditaires, pour participer au Tournoi de golf l'Omnium de l'Acadie organisé par la SANB. Ça été une belle journée de golf et de réseautage.

Comme vous pouvez le constater, je n'ai pas chômé depuis mon entrée au poste de directeur général. Et les défis vont se poursuivre cette année :

- ✓ Rédiger un nouveau Plan stratégique de l'AFANB. Le plan actuel vient tout juste de se terminer.
- ✓ Faire un sondage des besoins des membres, ainsi que des Clubs d'âge d'or, membres de l'AFANB.
- ✓ Réviser les statuts et règlements de l'AFANB.
- ✓ Poursuivre le travail de recrutement des membres.
- ✓ Continuer à gérer les projets et les dossiers de l'AFANB.
- ✓ Agir sur les priorités de l'AGA.

Je tiens à remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement et leur engagement à l'AFANB et aux dossiers qui concernent les aînés francophones du N.-B. Pour ceux et celles qui nous quittent, merci mille fois et continuez à vous intéresser et à participer aux activités et aux dossiers des aînés de votre région. Pour les nouveaux membres, bienvenue! Nous avons beaucoup de travail à faire, mais c'est un plaisir de le faire avec des gens comme vous, qui ont le désir de s'impliquer et de le faire dans la bonne humeur.

Merci encore une fois à notre président, Marcel Larocque, pour son appui et son soutien continu!

## Priorités de l'AFANB à présenter à l'AGA

### 1. Appuyer les personnes proches aidantes

- Attendu que :
  - L'AFANB a un projet pilote sur les personnes proches aidantes avec un volet formation et un volet recherche en collaboration avec l'Université de Moncton et l'Université du Nouveau-Brunswick,

**Il est proposé que le dossier des personnes proches aidantes francophones reste prioritaire pour l'AFANB afin de pouvoir offrir à ces personnes le soutien dont elles ont besoin.**

### 2. Promouvoir la bienveillance envers les aînés

- Attendu que :
  - Lors de la table ronde virtuelle du 15 juin 2021 sur la bienveillance envers les aînés, les 70 participants ont demandé à l'AFANB d'assurer le suivi du dossier de la bienveillance envers les aînés dans les résidences pour aînés de même qu'à leur domicile, en visant à ce que ceux-ci puissent rester chez eux le plus longtemps possible en toute sécurité et ainsi, profiter d'une meilleure qualité de vie;
- Attendu que :
  - La mission de l'AFANB est de promouvoir le mieux-être des aînés, ce qui comprend les aider à rester chez eux en toute sécurité le plus longtemps possible pour qu'ils puissent profiter d'une bonne qualité de vie;
- Attendu que :
  - L'AFANB vise le mieux-être des aînés même quand ils sont obligés de déménager dans un foyer de soins ou un foyer de soins spéciaux, qu'on n'a pas le droit de les négliger et qu'il faut s'assurer qu'ils vont continuer d'être traités avec dignité et respect à chaque étape de leur vie,

**Il est proposé que l'AFANB voit à la bienveillance des aînés dans les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux ainsi qu'à domicile en s'assurant qu'ils reçoivent des services de soins et des services de soutien de qualité en français.**

### 3. Littératie chez les aînés francophones

- Attendu que :
  - 70% des aînés francophones du N.-B. sont analphabètes ;
- Attendu que :
  - Les francophones du Nouveau-Brunswick ont en moyenne des niveaux de compétence en littératie et en numératie plus faibles que ceux des autres Canadiens,

**Il est proposé que l'AFANB s'engage dans le dossier de la littératie et la numératie pour venir en aide aux aînés francophones afin que ceux-ci puissent avoir une meilleure qualité de vie.**

### 4. Santé et mieux-être

- Attendu que l'AFANB a pour mission de promouvoir le mieux-être des aînés francophone du N.-B. et qu'elle y travaille depuis sa création;

**Il est proposé que l'AFANB mette sur pied un Comité sur la santé et le mieux-être des aînés en vue de :**

- Réagir à l'actualité qui touche la santé et le mieux-être des aînés;
- Voir à l'orientation des dossiers de l'AFANB relatifs à la santé et au mieux-être des aînés.

**ASSOCIATION FRANCOPHONE  
DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Ratification des décisions prises par le conseil d'administration  
depuis la dernière réunion annuelle

**Le 23 avril 2020**

1. « Que le procès-verbal de la réunion du 19 février 2020 soit adopté tel que présenté. »
2. « Que le comité consultatif soit le comité de nomination et soit responsable d'établir un profil des candidats. »
3. « Que le bilan financier du 31 mars 2020 soit adopté tel que présenté. »
4. « Que les prévisions budgétaires 2020-2021 soient approuvées par le conseil d'administration. »
5. « Que le prix Willie Lirette soit remis à l'AGA 2021. »
6. « Que le CA en juin, du 10 septembre, et l'AGA 2020 soient par ZOOM. »

**Le 22 juin 2020**

1. « Que le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2020 soit adopté tel que présenté. »
2. « Que le bilan financier au 31 mai 2020 soit adopté tel que présenté. »
3. « Que le plan de communication soit adopté et remis en 2021-2023. »

**Le 10 septembre 2020**

1. « Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts. »
  - Points à ajouter : Autres sujets :
    - 3 démissions : Rhéal Roussel, Gertrude Landry et Alda Poirier.
    - Une résolution que Bernadette Landry veut présenter au CA.
2. « Que le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2020 soit adopté tel que présenté. »
3. « Que le dépôt du suivi au procès-verbal soit accepté tel que présenté. »
4. « Que le dépôt du suivi aux résolutions de l'AGA soit accepté tel que présenté. »
5. « Que le bilan financier au 31 août 2020 soit adopté tel que présenté. »
6. « Que le budget modifié soit approuvé au 31 août 2020 tel que présenté. »

7. « Que le rapport financier vérifié soit recommandé. »
8. « Que cette proposition soit présentée à l'AGA. »
9. « Que la description du poste de DG soit déposée comme un document de travail. »
10. « Que les démissions de Rhéal Roussel, d'Alda Poirier et de Gertrude Landry soient acceptées. »
11. « Que nous proposons le dépôt de cette résolution pour le nouveau CA. »

### **Le 7 octobre 2020**

1. « Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts. »

*Points à modifier et à ajouter : autres sujets*

- *Rapport du président : Nomination du comité de communication et de relations publiques*
  - *Rapport du président : Situation du club d'aînés de Pointe-Verte*
  - *Rapport du comité des finances : Bilan et les états financiers au lieu de prévisions budgétaires 2020-2021*
2. « Que le procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2020 soit adopté tel que présenté. »
  3. « Que Samia Awad et Claude G. Savoie (deux vice-présidents égaux) soient acceptées aux postes de vice-présidences. »
  4. « Que Marcel Larocque, Jean-Luc Bélanger, Samia Awad, Claude G. Savoie et Solange Haché forment le nouveau comité consultatif. »
  5. « Que Jacinthe Godin, Roger Doiron, Marcel Larocque, Jean-Luc Bélanger, et Jean-Pierre Boudreau (à titre de consultant externe) soient nommés au comité des finances. »
  6. « Que Marcel Larocque, Jean-Luc Bélanger, Samia Awad, Claude G. Savoie, Norma Dubé et Solange Haché soient nommés au comité des relations publiques. »
  7. « Que Bernadette Landry, Samia Awad et Yvon Thériault soient nommés au comité des communications. »
  8. « Que le nouveau président, Marcel Larocque, soit signataire des chèques et des documents de l'AFANB. »
  9. « Que le Bilan et les états financiers du 30 septembre 2020 soient acceptés tels que présentés. »
  10. « Que l'on donne congé de paiement de cotisation aux clubs affiliés à l'AFANB pour l'année 2021-2022 (1 an). »

### **Le 10 novembre 2020**

1. « *Que le procès-verbal de la réunion du 07 octobre 2020 soit adopté tel que présenté.* »
2. « *Le comité Dieppe-Moncton propose que l'AFANB établisse comme priorité l'élaboration par le gouvernement fédéral des normes nationales de soins aux aînés dans les résidences de longue durée.* »
3. « *Que le comité consultatif se penche sur la proposition du Comité Dieppe – Moncton pour nous revenir à ce sujet plus tard.* »
4. « *Que le poste de DG soit annoncé en janvier 2021.* »
5. « *Que le Bilan et les états financiers du 31 octobre 2020 soient acceptés tels que présentés.* »
6. « *Qu'une lettre soit envoyée à l'opinion du lecteur pour que le gouvernement provincial adopte une stratégie pour limiter l'augmentation du prix des loyers.* »

### **Le 16 décembre 2020**

1. « *Que le procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2020 soit adopté tel que présenté.* »
2. « *Que la décision finale pour l'annonce du poste du DG soit adoptée telle que présentée.* »
3. « *Que le Bilan et les états financiers du 30 novembre 2020 soient acceptés tels que présentés.* »
4. « *Que Marcel Larocque, Jean Luc Bélanger, Solange Haché, Richard Caissie et Roger Martin sont nommés au comité des langues officielles.* »
5. « *Que Diane Godin Gionet, Yvon Theriault, Joanne Levesque, Rhada Elkhadir et Jacinthe Godin sont nommés au comité de recrutement.* »

### **Le 24 février 2021**

1. « *Que la démission de Lucien Losier, représentant de la région Shediac-Cap-Pelé, soit acceptée.* »
2. « *Que la nomination de Guy Lavigne soit acceptée comme représentant de la région Shediac-Cap-Pelé par intérim jusqu'à l'AGA de septembre 2021.* »
3. « *Que le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2020 soit adopté tel que présenté.* »
4. « *Que le Bilan et les états financiers du 31 janvier 2021 soient acceptés tels que présentés.* »

### **Spécial le 25 mars 2021**

1. « *Que la nomination formelle de la nouvelle direction générale de l'AFANB soit acceptée. »*
2. « *Que Jules Chiasson soit engagé comme directeur général de l'AFANB et commence le 5 avril 2021. »*

### **Le 14 avril 2021**

1. « *Que l'ordre du jour avec l'ajout soit adopté tel que présenté. »*  
*À ajouter le point suivant : Adopter du procès-verbal spécial du 25 mars 2021.*
2. « *Que le contrat de travail du nouveau DG Jules Chiasson soit accepté tel que présenté. »*
3. « *Que le procès-verbal de la réunion du 24 février 2021 soit adopté tel que présenté. »*
4. « *Que le procès-verbal de la réunion spécial du 25 mars 2021 soit adopté tel que présenté. »*
5. « *Que le code d'éthique avec la signature soit adopté tel que présenté. »*
6. « *Que Jules Chiasson ait l'autorisation de signer tous les documents officiels. »*
7. « *Que Jules Chiasson soit signataire pour signer les chèques. »*
8. « *Que Bernadette Landry soit signataire pour signer les chèques. »*
9. « *Que les quatre noms suivants soient les signataires pour signer les chèques : Bernadette Landry, Marcel Larocque, Jules Chiasson et Jacinthe Godin. »*
10. « *Que les états financiers du 31 mars 2021 soient acceptés tels que présentés. »*

### **Le 27 mai 2021**

1. « *Que le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2021 soit adopté tel que présenté. »*
2. « *Que les prévisions budgétaires 2021-2022 soient acceptées telles que présentées. »*
3. « *Recevoir les états financiers du 30 avril 2021 tels que présentés. »*
4. « *À cause de la grande inquiétude face au système de santé, que le CA de L'AFANB publie un communiqué de presse et qu'un comité soit formé pour défendre les soins aux aînés et la gouvernance de la santé. Aussi de travailler avec les comités associatifs qui défendent les soins de santé en français. »*
5. « *Que le comité pour les soins de santé en français soit formé de : Marcel Larocque, Jules Chiasson, Roger Doiron, Norma Dubé, Bernadette Landry. »*

6. « *Que le comité consultatif soit responsable du comité de nomination.* »

### **Spécial le 28 juin 2021**

1. « *Que l'AFANB accepte l'invitation de l'AMFNB de se joindre au groupe des organismes, de signer le communiqué de presse et de participer à la table de négociation pour discuter de la réforme de la gouvernance locale.* »

### **Le 30 août 2021**

1. « *Que le procès-verbal de la réunion du 27 mai 2021 soit adopté tel que présenté.* »
2. « *Que le procès-verbal de la réunion du 28 juin 2021 soit adopté tel que présenté.* »
3. « *Que le mot ébauche soit enlevé du document et que les états financiers vérifiés soient présentés à l'AGA 2021.* »
4. « *Que Solange Haché soit la représentante de l'AFANB à la FAAFC.* »
5. « *Que Jean-Luc Bélanger, le seul candidat, soit choisi pour le prix Willie Lirette. Sa candidature est unanime.* »